



CONTRE LA CASSE DES REGIMES COMPLEMENTAIRES ARRCO/AGIRC

UN APPEL DE L'UCR-CGT

Des négociations sont engagées avec le MEDEF depuis le 17 février sur l'avenir des régimes de retraite ARRCO/AGIRC.

Le MEDEF fait tout pour minimiser l'importance de cette négociation, d'autant que ses intentions sont extrêmement dangereuses pour les salariés et les retraités.

Chômage, austérité salariale, refus de mettre à contribution les revenus financiers, voilà les raisons premières de l'insuffisance de financements de l'ARRCO, de l'AGIRC. Il est urgent d'apporter des solutions.

Au moment où le Gouvernement impose une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité, c'est l'occasion pour le MEDEF de casser notre système de retraite : disparition de l'ARRCO, de l'AGIRC pour aller vers un système à cotisations définies.

C'est un véritable recul de société que l'on veut imposer aux actifs et retraités.

LE MEDEF VEUT BAISSER LES RETRAITES ET LEUR MONTANT :

- Reculer l'âge de départ en retraite en le portant à 65 ans, en instaurant un abattement pour tous les salariés.
- Remplacer l'ARRCO, l'AGIRC par un régime unique qui fonctionnerait « à cotisations définies » à la manière suédoise. Ce système a conduit en Suède à une baisse de 10% du montant des retraites en 4 ans.
- Baisser les pensions de réversion pour mieux les supprimer dans le futur. Les premières victimes sont les femmes qui ont souvent les plus basses pensions.
- Réduire le montant des pensions. La dernière proposition du MEDEF prévoit, pour les années 2016, 2017 et 2018, un nouveau gel des pensions s'ajoutant à celui déjà opéré en 2014 et 2015. Pour une pension complémentaire de 366€, la perte cumulée sur 5 ans serait de 392€, soit plus d'un mois de retraite complémentaire.

Au même moment où le Patronat reçoit de nombreux cadeaux du Gouvernement (CICE, pacte de responsabilité, exonérations de cotisations, etc...), celui-ci refuse toute augmentation de cotisations. Il est décidé à faire supporter la charge à l'ensemble des salariés, des retraités !

La CGT a fait des propositions de financement immédiates, précises et chiffrées garantissant l'avenir des régimes de retraites complémentaires, comme par exemple :

- *Une autre distribution des richesses entre le capital et le travail.*
- *L'élargissement de l'assiette des cotisations à des éléments qui n'y sont actuellement pas soumis comme l'épargne salariale (intéressement, participation...).*
- *Une augmentation modulée de la cotisation patronale.*
- *L'égalité salariale entre hommes et femmes résoudrait d'une façon importante le déficit de nos caisses de retraite.*
- *Un niveau de pension minimum à 75% du salaire.*
- *Pas de pension inférieure au SMIC revendiqué par la CGT.*

La délégation CGT ne pourra l'imposer que si les retraités, les salariés s'invitent à la table des négociations. Pour cela, nous vous appelons à faire parvenir motions, pétitions, et à organiser des délégations devant les Chambres patronales.

Pour l'Île-de-France,

l'UCR appelle les retraités à participer au rassemblement

le vendredi 16 octobre 2015 de 12 h 30 à 14 h 00

devant le siège du MEDEF – 55, rue Bosquet à Paris

Métro : Ecole militaire

Montreuil, le 24 septembre 2015